

BAROMÈTRE DU 115

Synthèse hivernale

2015 - 2016

Cet hiver, le nombre de demandes au 115 a diminué par rapport à l'hiver précédent, tout comme le nombre de personnes qui le sollicitent. Cette diminution ne signifie cependant pas un recul de la précarité, ni une meilleure prise en charge des personnes. Au contraire, alors que les demandes d'hébergement déclinent (- 4%), le taux de non-attribution reste identique d'un hiver à l'autre (57%). Tout aussi préoccupant, la progression des demandes de prestations (douches, soins, aide alimentaire, etc.) qui traduit une dégradation globale de la situation des personnes et interroge la capacité du dispositif d'hébergement à répondre de manière adaptée aux besoins des personnes, aussi bien quantitativement que qualitativement.

Cet hiver marque aussi une diminution du recours à l'hôtel (- 16%) au profit d'une augmentation des attributions en structures hivernales temporaires (+ 15%). Si les premiers effets du plan de résorption des nuitées hôtelières associés à la baisse des demandes des familles cet hiver semblent se dessiner, l'augmentation des attributions vers les nuitées hôtelières entre janvier et mars 2016 (+ 6%), interroge sur l'hôtel comme possible variable d'ajustement pour pallier les fermetures des structures hivernales.

La situation des territoires du baromètre, et celle particulièrement alarmante de Paris, soulève cet hiver encore la nécessité de mettre en œuvre une fin de gestion saisonnière et de refondre en profondeur le modèle de l'urgence sociale.

DEMANDES AU 115

DES DEMANDES D'HÉBERGEMENT MOINS NOMBREUSES

Cet hiver, 497 678 demandes d'hébergement et de prestations ont été faites auprès des 115 des 45 départements du baromètre 115.

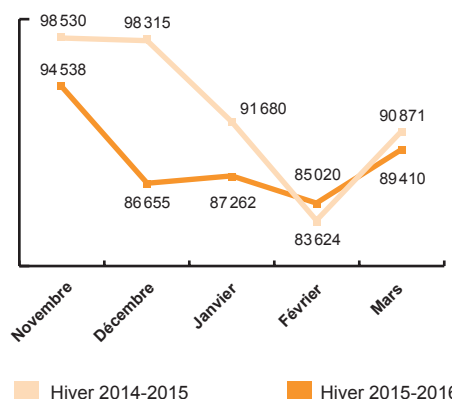
Parmi elles, 442 885 demandes d'hébergement ont été effectuées par 66 754 personnes différentes. Entre l'hiver dernier et celui-ci, le nombre de demandes d'hébergement et le nombre de personnes qui ont sollicité le 115 ont diminué chacun de 4%. L'évolution mensuelle de ces demandes montre que le mois de novembre est celui qui enregistre le plus de demandes en raison de l'ouverture de places hivernales à cette période. Les mois de décembre à février sont marqués par une baisse des demandes, et le mois de mars se caractérise par une remontée des demandes liée à la fermeture des structures hivernales.

Si le recours au 115 est globalement plus faible que l'hiver dernier, la situation sur les territoires est fortement contrastée. Dix-neuf départements observent une augmentation significative des demandes, notamment les Alpes-Maritimes (+ 161%), l'Hérault (+ 46%), le Var (+ 36%), la Côte d'Or (+ 34%).



Évolution du nombre de demandes d'hébergement

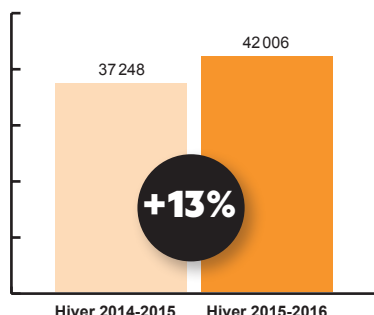
Hiver 2014-2015 / Hiver 2015-2016



UNE AUGMENTATION DES DEMANDES DES FEMMES SEULES

Évolution du nombre des demandes d'hébergement pour les femmes seules

Hiver 2014-2015 / Hiver 2015-2016

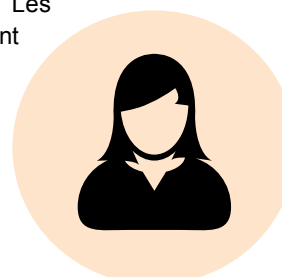


Cet hiver, 7 494 femmes seules ont effectué une demande d'hébergement, soit 11% du public.

D'un hiver à l'autre, les demandes d'hébergement des femmes seules ont progressé de 13% alors que le nombre de femmes seules sollicitant le 115 reste relativement stable, que les demandes d'hébergement des hommes seuls diminuent très légèrement et que celles des personnes en famille baissent de 11%.

Cet hiver, 42 006 demandes d'hébergement ont été effectuées par des femmes seules (soit 9,5% des demandes globales) contre 37 248 l'hiver précédent (soit 8% des demandes).

Les femmes seules sont proportionnellement plus jeunes que la population générale qui sollicite le 115. Sur les deux hivers, elles sont 28% à être âgées de 18 à 24 ans quand cette classe d'âge représente 16% de l'échantillon. Les femmes seules sont majoritairement de nationalité française : 52% l'hiver dernier et 51% celui-ci, contre 38% de la population générale, et 33% d'entre elles sont extracommunautaires, soit une hausse de 4% entre les deux hivers.



DEMANDES AU 115

UNE FORTE HAUSSE DES DEMANDES DE PRESTATIONS

Les demandes de prestations répondent à un besoin d'information ou d'orientation relatif à la vie quotidienne et aux besoins fondamentaux : aide alimentaire, soins, hygiène, passages de maraudes, etc.

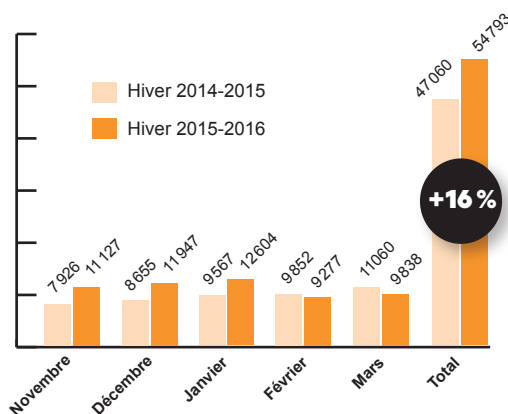
Le nombre de ces demandes a augmenté de 16% entre les deux hivers. Cette évolution montre des divergences : alors que l'hiver dernier s'est caractérisé par une hausse constante des demandes, celui-ci est marqué par de fortes demandes dès le mois de novembre avant de connaître une diminution au mois de février, pour repartir à la hausse en mars.

Bien que relativement faibles par rapport aux demandes totales, **les demandes de prestations augmentent d'un hiver à l'autre dans 27 des 45 départements étudiés** tels que dans la Loire, la Nièvre et l'Aube où elles ont doublé voire triplé. **Ces demandes peuvent ainsi représenter une part importante de l'activité des 115** : 94 % des demandes dans le Jura, 60 % dans l'Aube, 55 % dans les Alpes-Maritimes, etc.

Cette hausse traduit une dégradation sociale de la situation des personnes et interroge, en période hivernale, l'adaptation des dispositifs d'hébergement et la capacité des structures temporaires à répondre aux besoins des personnes.

Évolution du nombre des demandes de prestations

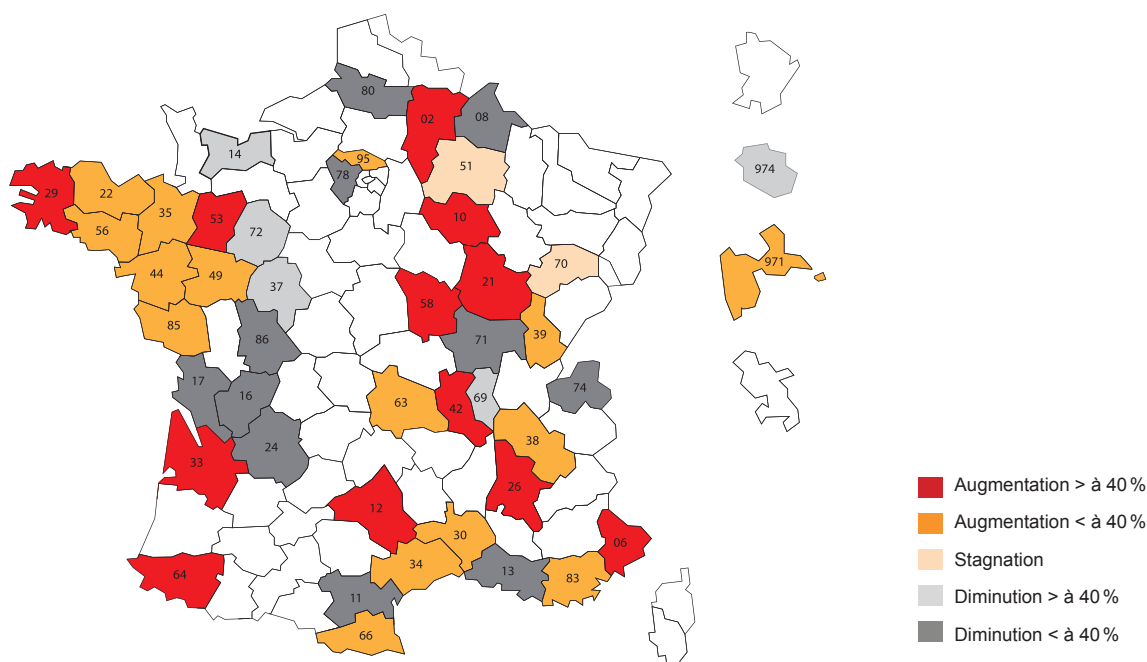
Hiver 2014-2015 / Hiver 2015-2016



Les demandes de prestations représentent 11% des demandes totales durant l'hiver 2015-2016.

Évolution du nombre des demandes de prestations par département

Hiver 2014-2015 / Hiver 2015-2016



RÉPONSES DU 115

UN TAUX D'ATTRIBUTION STABLE MAIS DES RÉPONSES PRÉCAIRES

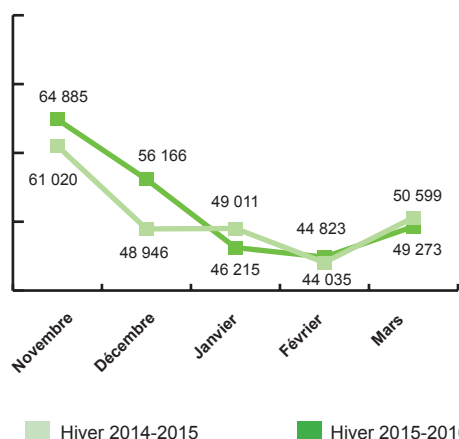
Durant cet hiver, comme le précédent, le dispositif d'hébergement n'est pas parvenu à s'adapter aux demandes en raison d'une absence de places. Malgré une baisse des demandes (- 4%) et des personnes demandeuses (- 4%), le taux de non-attribution stagne à 57%.

Cet hiver, les non-attributions concernent 51 % des hommes seuls, 45 % des femmes seules et 63 % des familles contre respectivement 50 %, 47 %, et 64 % l'hiver dernier.

L'absence de places disponibles reste le principal motif de non-attribution (73 %).

Les attributions vers les structures hivernales ont augmenté de 15 % entre les deux hivers, mais la prise en charge des personnes s'est dégradée. **Alors que les séjours d'une nuit représentaient 77 % des attributions en structure hivernale à l'hiver dernier, ils concernent cet hiver 80 % des attributions en place hivernale.** À la précarité de l'offre s'ajoute donc la discontinuité de la réponse, contraignant les personnes à renouveler leur demande sans garantie d'être hébergées. Malgré une baisse du nombre de personnes sollicitant le 115 et des demandes d'hébergement, ces résultats révèlent une forte pratique de l'alternance de l'aide et une difficulté à appliquer le principe de continuité sur les territoires.

Évolution du nombre de non-attributions
Hiver 2014-2015 / Hiver 2015-2016



LE 115 DU RHÔNE (69)

Le dispositif de veille saisonnière dans le Rhône

Dans le Rhône, au cours des deux dernières semaines d'octobre 2015, le nombre de personnes ayant sollicité le 115 et restées sans offre d'accueil a atteint 2 100 personnes. Le dispositif de veille saisonnière a ouvert progressivement, à partir du 2 novembre 2015, jusqu'à atteindre la capacité maximale d'environ 1 050 places en janvier 2016. Le dispositif de veille saisonnière est prolongé de deux mois supplémentaires. Chaque situation de ménage hébergé a été évaluée dans l'objectif de rechercher une orientation adaptée dans le dispositif pérenne. Le taux d'attribution de places par le 115 a ainsi augmenté significativement, grimpant à 20% et faisant baisser le nombre d'appelants 115 en attente à 1 300 personnes. Cependant, à partir de janvier, la situation s'inverse, avec une augmentation progressive de personnes en attente, liée aux flux continus des nouvelles demandes. Les non-réponses, faute d'hébergement, atteignent à nouveau 95 % car les ménages hébergés sur les places hivernales sont priorités sur les places pérennes tous dispositifs confondus, réduisant considérablement les possibilités de nouvelles admissions. À lui seul, le dispositif pérenne ne suffit pas à absorber l'ensemble du dispositif de veille saisonnière.



80 %

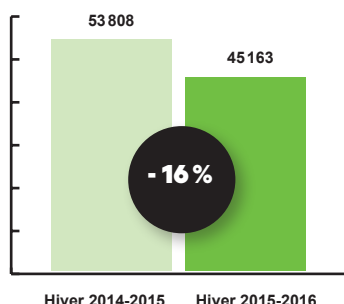
des attributions en structure hivernale
l'ont été pour des séjours d'une seule nuit
durant l'hiver 2015-2016

RÉPONSES DU 115

VERS UNE DIMINUTION CONTINUE DU RECOURS À L'HÔTEL ?

Évolution du nombre d'attributions en hôtel

Hiver 2014-2015 / Hiver 2015-2016



Durant les deux hivers, la majorité des attributions (près de 46%) ont été faites vers de l'hébergement d'urgence. Mais cet hiver, à l'inverse du précédent, les attributions ont ensuite été faites vers des places temporaires hivernales (25%) puis vers l'hôtel (23,4%). **Entre les deux hivers, l'orientation vers l'hôtel a baissé de 16% et celle vers les structures hivernales a progressé de 15%.**



Les territoires de l'échantillon ont réduit les attributions vers l'hôtel, à l'exception de 11 départements qui ont poursuivi la hausse du recours à l'hôtel dont l'Ille-et-Vilaine (+ 72%), les Bouches-du-Rhône (+ 49%), la Loire-Atlantique (+ 43%), et Paris où les attributions en hôtel ont augmenté de 19%.

Cette évolution significative témoigne sans doute, sur certains territoires, des premiers effets du plan de réduction des nuitées hôtelières associés à la baisse des demandes d'hébergement des personnes en famille (- 11%). Néanmoins, l'augmentation depuis janvier 2016 du recours à l'hôtel (+ 6%), parallèlement à la réduction des places temporaires hivernales (- 19%), interroge sur l'hôtel comme possible variable d'ajustement pour pallier les fermetures progressives des structures hivernales non pérennisées.

LES FAMILLES MOINS NOMBREUSES À L'HÔTEL

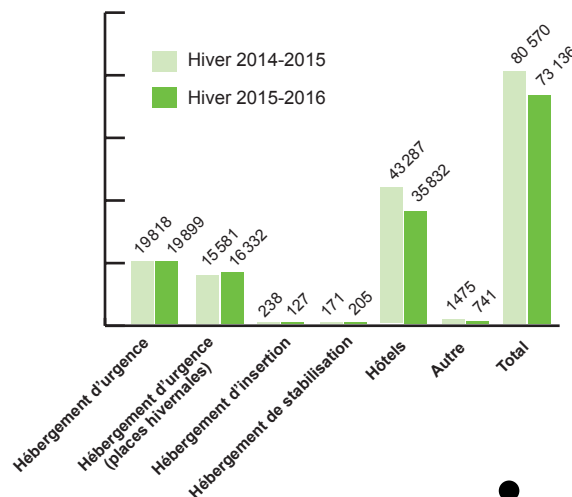
Lorsqu'elles sont hébergées, les personnes en famille sont moins soumises à l'alternance de l'accueil : cet hiver, 48% des personnes en famille n'ont jamais été hébergées suite à leurs diverses demandes (contre 47% pour la population totale), 32% ont été hébergées quelques fois et 21% ont systématiquement été hébergées.

Pendant l'hiver 2015-2016, l'hôtel constitue 49% des attributions proposées aux personnes en famille contre 54% l'hiver précédent. Alors que le taux d'attribution des familles, toutes solutions confondues, n'a que très légèrement progressé d'un hiver à l'autre, la typologie des réponses apportées à ce public a évolué de manière significative. Les orientations à l'hôtel ont baissé de 17%, celles vers l'hébergement d'urgence ont stagné et celles vers les places temporaires de structures hivernales ont progressé de 5%.

Le recours croissant à l'hôtel constaté à partir de janvier 2016, parallèlement à la fermeture des places temporaires hivernales, questionne donc particulièrement pour ce public au terme du dispositif de veille saisonnière.

Évolution du nombre des attributions pour les familles

Hiver 2014-2015 / Hiver 2015-2016



48% des personnes en famille n'ont jamais été hébergées



115 DE PARIS

UNE HAUSSE DES DEMANDES D'HÉBERGEMENT

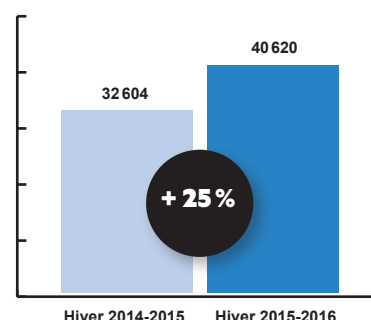
Cet hiver, le 115 de Paris a enregistré 89 406 demandes d'hébergement le jour et 34 105 demandes la nuit. Ces demandes sont issues dans 91 % des cas par des personnes déjà connues du 115 de Paris. **Entre les deux hivers, les demandes ont augmenté de 0,43 % le jour et de 3,8 % la nuit.** L'évolution des demandes lors des deux hivers ne révèle pas les mêmes tendances. Alors que l'hiver précédent s'est caractérisé par une hausse continue des demandes, à l'exception du mois de février, cet hiver a été marqué par une baisse substantielle des demandes entre décembre et janvier, puis une hausse entre février et mars. Ces variations sont à liées aux ouvertures de places hivernales en centre d'hébergement d'urgence (CHU) et en gymnase sur cette période, ainsi qu'à la bonne fluidité du 115 tout l'hiver.



La hausse globale des demandes entre les deux hivers concerne les familles (+ 25 %) et les femmes seules (+ 10 %). Leurs sollicitations représentent cet hiver respectivement 33 % et 10 % des demandes totales enregistrées par le 115 de Paris. À l'inverse, les demandes des hommes seuls et des couples sans enfant chutent de 10 % entre les deux hivers témoignant des difficultés d'accès au 115 pour ces publics sous la pression des demandes de familles.

Évolution du nombre des demandes des personnes en famille

Hiver 2014-2015 / Hiver 2015-2016



Évolution des demandes entre les deux hivers

Hiver 2014-2015 / Hiver 2015-2016

	ACTIVITÉ JOUR			ACTIVITÉ NUIT		
	Hiver 2014-2015	Hiver 2015-2016	Variation entre les deux hivers	Hiver 2014-2015	Hiver 2015-2016	Variation entre les deux hivers
NOVEMBRE	17 758	20 092	+ 13,14%	6 445	6 785	+ 5,27%
DÉCEMBRE	17 876	16 803	- 6%	6 735	6 592	- 2,12%
JANVIER	18 351	14 604	- 20,42%	6 977	6 660	- 4,54%
FÉVRIER	16 394	17 920	+ 9,31%	6 185	6 477	+ 4,72%
MARS	18 644	19 987	+ 7,20%	6 514	7 641	+ 17,30%
TOTAL	89 023	89 406	+ 0,43%	32 856	34 105	+ 3,80%

115 DE PARIS

UNE AUGMENTATION DU RECOURS À L'HÔTEL

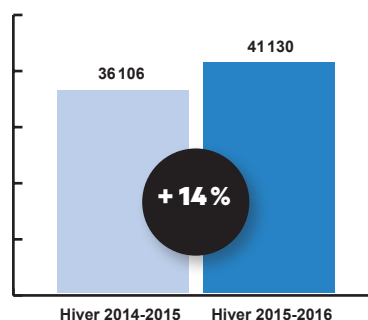
Cet hiver, 43% des demandes enregistrées par le 115 de Paris ont donné lieu à un hébergement, contre 46% l'hiver dernier. Les attributions ont augmenté de 14% la nuit tandis qu'elles se sont dégradées de 13% le jour. Cette baisse impacte tous les publics sauf les familles (+11%), en raison de places hivernales composées pour moitié de CHU dédiés aux familles. Mais de manière générale, les attributions hors hôtel bénéficient majoritairement aux hommes seuls de par la typologie de l'offre principalement dédiée à ce public.

Entre les deux hivers, les attributions du 115 de Paris ont augmenté de 19% vers l'hôtel et diminué de 10% vers le CHU. L'augmentation du recours à l'hôtel témoigne de la hausse des demandes des familles. Elle interroge aussi la capacité du plan de résorption des nuitées hôtelières à développer des alternatives sur les territoires tendus.

Cet hiver, les demandes non-pourvues (DNP) faute de places représentent 58% des non-attributions. Les DNP ont augmenté de 14% entre les deux hivers et touchent tous les publics dont les hommes seuls et les familles (39% de DNP) de par la hausse de la demande.

Évolution du nombre des demandes d'hébergement non-pourvues des personnes en famille (jour et nuit)

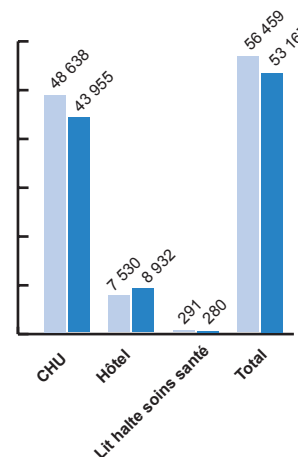
Hiver 2014-2015 / Hiver 2015-2016



Évolution des orientations selon la typologie des places

Hiver 2014-2015 / Hiver 2015-2016

■ Hiver 2014-2015
■ Hiver 2015-2016



MÉTHODOLOGIE DU BAROMÈTRE

Le baromètre 115, réalisé par la FNARS, suit chaque mois l'évolution des demandes d'hébergement d'urgence faites au 115 et les réponses qui leur sont apportées ainsi que les personnes concernées en les comparant aux mois précédents et à l'année précédente à la même période. Il fournit ainsi des indicateurs objectifs de mesure de l'efficacité de la prise en charge des personnes par le dispositif d'hébergement. Les données statistiques sont issues de 45 départements qui saisissent régulièrement l'activité 115 via le logiciel ProGdis 115/SIAO: Aisne, Alpes-Maritimes, Ardennes, Aube, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Charente-Maritime, Côte-d'Or, Côtes d'Armor, Dordogne, Drôme, Finistère, Gard, Gironde, Hérault, Ile-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Loire, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Marne, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Haute-Savoie, Yvelines, Somme, Var, Vendée, Vienne, Val d'Oise, Guadeloupe, La Réunion. Le baromètre présente également les données d'activité du 115 de Paris afin de mettre en exergue les différences et les similitudes avec les 45 autres départements.

Vous pouvez consulter sur le site de la FNARS la définition des variables observées et le mode de comptabilisation.



Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale

fnars@fnars.org - 01 48 01 82 00 - www.fnars.org

Contact presse

Céline Figuière, responsable de la communication
celine.figuiere@fnars.org - 01 48 01 82 06

Conception et réalisation du baromètre

Sous la direction de Florent Guéguen, directeur général de la FNARS

Réalisation par

François Brégou, responsable du service Stratégie et analyse des politiques publiques
Sami Chayata, chargé de mission Veille sociale et hébergement
Carole Lardoux, chargée de mission Animation et observation
Marion Quach-Hong, chargée de mission Études et santé